

Invitation

Final Régional des Jeux du Québec

Hiver 2019

Laurentides et Lac-St-Louis

Samedi le 19 Janvier au Centre
Récréo-aquatique de Blainville

Chers plongeurs, entraîneurs, parents,

Le club de plongeon l'Envol est fier de vous inviter à sa Finale Régionale regroupée des Jeux du Québec 2019 pour les Laurentides et Lac-St-Louis au centre Récréotique de Blainville.

Cette compétition regroupé des région des Laurentides et de Lac-St-Louis sert de sélection pour Les Jeux du Québec qui se déroulerons du 6 au 9 Mars 2019 à Québec. Les surclassements seront permis. Les règlements des jeux du Québec s'appliquent

Vous trouverez ci-joint toutes les informations relatives à cette compétition dont le succès ne dépend que de votre participation.

**Caroline Machabee,
Samuel Parent,
Devon Butters,**
Organisateurs

Date : 19 janvier 2019

Endroit : Centre RécréoAquatique de Blainville, 190 Marie-Chapleau, Blainville, QC, J7C 0E7

Installations et équipement : 2 tremplins de 1m 2 tremplins de 3m Tour de 3m et 5m

Directeur de la compétition : Samuel Parent

Directrice technique de la rencontre : Samuel Parent

Juge arbitre : à déterminer

Date limite d'inscription : Au plus tard le **10 janvier 2019** par courriel à Envol.samuelParent@gmail.com

Date limite pour envoyer les listes : Les feuilles de plongeon doivent être remplies électroniquement (**REZMAN**) et envoyé au Club de plongeon l'Envol à : Envol.samuelParent@gmail.com avant le **mardi 15 janvier, minuit**.

Critères de participation: Voir livre des règlements de Plongeon Québec. Les plongeurs doivent représenter la région qu'ils représenteront aux Jeux du Québec (i.e. Région d'appartenance = résidence permanente = bulletin scolaire). L'athlète doit participer dans la même catégorie pour laquelle il compte se qualifier pour les Jeux du Québec.

Frais par épreuve : 20,00\$ par inscription, 20,00\$ par épreuve. Pour les surclassements, le tarif sera de 10\$ par épreuve.

Paiement : SVP faire les chèques à l'ordre du Club de plongeon l'Envol, en un seul paiement par club.

Résultats : Les résultats seront disponibles sur le site web de Plongeon Québec quelques jours après la compétition.

Admissibilité : Être membre en règle de Plongeon Québec avec affiliation minimale :

Plongeurs : Récréatif

Entraîneurs : Instructeur

Catégorie d'âge : Les catégories sont divisées selon le niveau Espoir et le niveau Provincial. Dans chacun des niveaux, il y a deux catégories d'âge; soient les 12-14 ans et les 15-17 ans.

L'âge des athlètes admissibles à la finale provinciale des Jeux du Québec est déterminé comme suit : Avoir entre 12 ans au 15 février 2019 et 17 ans au 15 mars.

12-14 ans : Né entre le 01/01/2005 et le 15/02/2007

15-17 ans : Né entre le 01/01/2003 et le 31/12/2004 OU Né entre le 01/01/2002 et le 15/03/2002

Surclassement : Le surclassement d'une catégorie est autorisé en autant que les athlètes aient l'âge requis pour les Jeux du Québec (12 à 17 ans). Cependant, pour pouvoir compétitionner au Jeux du Québec dans cette catégorie, l'athlète doit avoir fait la finale régionale dans la catégorie dans laquelle il veut se surclasser.

Exclusion : Les athlètes qui se sont classés parmi les 6 premiers au championnat canadien de l'année précédente sont exclus.

Athlètes Excellence, Élite, Relève ou athlètes s'étant qualifiés pour les championnats canadiens Junior ou Senior entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 décembre 2018 sont exclus de la catégorie Espoir.

Horaire

Échauffement: 11:00-11:45 une Salle au deuxième étage sera disponible

Pratique Générale: 12:00-13:00

Pratique réservée épreuve #1: 13:15-13:35

Épreuves	1m	3m
#1	Filles 12-14 ans	Garçons 12-14 ans
#2	Filles 15-17 ans	Garçons 15-17 ans
#3	Garçons 12-14 ans	Filles 12-14 ans
#4	Garçons 15-17 ans	Filles 15-17 ans

Les remises des médailles se feront après toutes les épreuves de la journée

Règlements

Voici les règlements pour les catégories Espoir et Provincial.

Niveau Espoir	Plongeurs de Bases	Plongeurs Optionnels	Total de Plongeurs
12-14 ans	4	3	7
15-17 ans	4	4	8

Niveau Provincial	Plongeurs de Bases	Plongeurs Optionnels	Total de Plongeurs
12-14 ans	5	3	8
15-17 ans	5	4	9

Limite de difficulté dans les plongeurs de Bases:

	1m	3m
Espoir	7.2	7.6
Provincial	9	9.5

Règlements de la compétition

Les plongeurs de base doivent être de familles différentes.

Les plongeurs optionnels doivent être de familles différentes.

Les plongeurs optionnels doivent être de numéros différents de ceux des plongeurs de base

Les chutes (101f et 201f) sont admises comme étant des plongeurs de familles et de numéros distincts. Voici leurs CD 101F 1.0 et 201F 1.1

Dans le niveau Espoir, une chute par épreuve est permise.

Les chutes ne sont pas acceptées dans le niveau Provincial.

Les sauts ne sont pas acceptés pour les deux niveaux.

